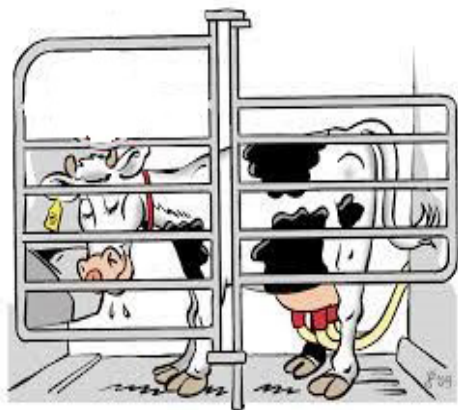




# Vous accompagner en traite robotisée

*La Chambre d'agriculture est en capacité de répondre à vos besoins ponctuels ou réguliers par des prestations de collectes de données et de conseil de manière combinée ou individuelle.*



## La démarche d'écoute active en conseil élevage

Soucieux de mettre les éleveurs au cœur de l'accompagnement en conseil, la Chambre d'agriculture de la Moselle a mis en place depuis plusieurs années, une démarche d'écoute active systématique, qui se décline en plusieurs axes.

### 1 - Une formalisation annuelle

Lors d'un rendez-vous annuel, et à l'aide d'un «contrat de collaboration», le conseiller recense les attentes de l'éleveur. De part une approche globale et non pas que technique, il s'agit de placer l'éleveur au centre des échanges, de définir ses besoins, et de pouvoir lui proposer un plan d'accompagnement personnalisé. Un chiffrage de la plus-value potentielle est réalisé.

### 2 - Un suivi dans le temps

Il est nécessaire de pouvoir poursuivre dans cette démarche tout au long de l'année. A chaque rencontre, le conseiller reprend avec l'éleveur les objectifs définis conjointement, le(s) plan(s) d'action entrepris, et le(s) point(s) d'étape détaillé(s).

Cette démarche a pour but de pouvoir consolider une relation de proximité et de confiance, afin d'être plus efficace dans l'optimisation technico-économique des exploitations. Les conseillers élevage jouent également la carte de la transversalité avec les autres services de la Chambre, toujours dans l'objectif de pouvoir répondre au mieux aux attentes des agriculteurs.

Laure HINSCHBERGER - Responsable équipe conseil lait et viande  
laure.hinschberger@moselle.chambagri.fr - 06 15 55 70 74

## Robot de traite : un suivi spécifique

La traite robotisée, c'est quoi ?

Le robot de traite est un automate composé d'un bloc de traite et d'un bloc de distribution de concentrés. C'est un équipement programmable qui permet d'effectuer la traite des vaches laitières sans intervention directe de l'éleveur. Comme tout automate, le robot de traite réalise une opération répétitive et enregistre les données qui y sont liées. La consultation, l'analyse et l'interprétation de ces dernières restent à la charge de l'éleveur afin de l'aider à la prise de décision. Depuis 2022, le nombre d'installations de traite robotisée est en forte augmentation.

Notre offre de prestation Conseil au service de vos besoins :

Plusieurs prestations existent et répondent aux demandes spécifiques des éleveurs :

- L'intervention projet robot s'adresse aux éleveurs qui souhaitent savoir si la traite robotisée est faite pour eux et/ou si le robot est compatible avec leur système : gestion du pâturage, implantation, gestion du travail, etc...
- L'accompagnement à l'installation du robot permet d'accompagner l'éleveur de la préparation à la mise en route (gestion des réformes, rationnement, paramétrages du logiciel, gestion de l'apprentissage des vaches au robot, des retards à la traite, la complémentation, etc...),
- L'audit d'optimisation a pour objectif de répondre à une problématique (qualité du lait ou manque de fréquentation par exemple) ou de réaliser un état des lieux afin d'optimiser le système et les performances de l'outil de traite.

Olivier MATHIEU - Conseiller expert robot  
olivier.mathieu@moselle.chambagri.fr - 06 33 44 35 71

## DataHub 360°

DataHub est une plateforme d'échanges bidirectionnels des données : elle est dédiée aux éleveurs équipés d'outils de suivi de troupeau connecté (robots, salle de traite connectée, capteurs). DataHub permet :

- un gain de temps lors de la mise en route de l'équipement par un import en masse des données de l'élevage (inventaire, événements...) afin d'éviter les erreurs de saisie,
- l'importation quotidienne des nouveaux événements (vêlage, reproduction, données CL) dans l'automate,
- une exportation des données de l'automate à des fins de conseil en élevage et de suivi de la fiabilité des compteurs à lait.

Hervé LEROY - Technicien spécialisé, référent Data Hub  
herve.leroy@moselle.chambagri.fr - 06 33 87 14 95

## Mathieu Hentinger, GAEC du Saint Blin à Gorze, 55 vaches laitières, 1 robot de traite

- CDA 57 : Pourquoi avoir installé un robot de traite ?
- M. H. : Afin de palier au futur manque de main d'œuvre suite au départ en retraite de mon père. De plus, notre salle de traite devenait de plus en plus vétuste.
- CDA 57 : Quelles sont les différences en terme de gestion ?
- M. H. : Le robot me permet d'avoir des données individuelles chaque jour (production, chaleur, santé) que je n'avais pas en salle de traite. Il a l'avantage de distribuer individuellement les concentrés, et donc d'optimiser la production de chaque vache par rapport à ma ration à l'auge.
- CDA 57 : Pourquoi faire appel à nos services ?
- M. H. : À la mise en place de mon robot, j'ai souhaité poursuivre l'accompagnement de la Chambre, afin de garder l'œil extérieur NEUTRE de mon conseiller sur mon exploitation. Grâce aux nombreuses données que me fournit le robot, nous travaillons ensemble sur le suivi de la production, notamment en étudiant la marge alimentaire : cela me permet de me comparer à d'autres exploitations robotisées et surtout de suivre la performance économique de mon atelier lait. Lors des suivis techniques, nous effectuons régulièrement un bilan fourrager pour suivre l'état des stocks, ainsi que les réajustements à opérer sur ma ration.

## Ruben Weber, EARL Weber Kappelhoff à Hottviller, 120 vaches laitières, 2 robots de traite

- CDA 57 : Comment s'est passé le passage au robot ?
- R. W. : Bien ! La gestion des réformes avait été anticipée. Au niveau rationnement, nous sommes passés d'une distribution individuelle à un DAC au robot : le système n'a pas changé, mais la transition et l'apprentissage au robot nous a demandé de compléter individuellement et temporairement les vaches à l'auge.
- La plus grosse appréhension a été la gestion des vêlages des génisses en système groupé auparavant.
- CDA 57 : Cette période a été gérée ou subie ?
- R. W. : Elle a été plutôt bien gérée avec l'aide des différents conseils reçus : l'expérience de mon conseiller Chambre a permis de démarrer le suivi du troupeau avec le nouvel outil de manière efficace et sereine.
- CDA 57 : Qu'est-ce que le robot a changé pour vous ?
- R. W. : La souplesse au niveau des horaires, les informations en temps réel données au robot, une meilleure réactivité, un gain de temps global dans mon système.
- CDA 57 : Qu'avez-vous changé en terme d'organisation quotidienne ?
- R. W. : Je ne pense pas être déjà sur une routine quotidienne : le système de tri n'est encore pas installé et il faut malgré tout, matin et soir, gérer les vaches en retard de passage.